



HAL
open science

Le risque de ghetto dans la ville de demain: le paradoxe du labyrinthe

Jérôme Monnet

► **To cite this version:**

Jérôme Monnet. Le risque de ghetto dans la ville de demain: le paradoxe du labyrinthe. European-Belgique. Colloque "La ville de demain", 10, Service public de Wallonie, pp.121-131, 2011, Etudes et documents, Aménagement et urbanisme. halshs-00383424

HAL Id: halshs-00383424

<https://shs.hal.science/halshs-00383424v1>

Submitted on 13 May 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communication sur invitation présentée au Colloque "*La Ville de demain*" organisé par European-Belgique et La Maison de l'Urbanisme à Liège (Belgique), les 12-13 juin 2008.

Jérôme Monnet

Institut Français d'Urbanisme, Université Paris-8

jmonnet@univ-paris8.fr

Le risque de ghetto dans la ville de demain. La recherche de cadres stables et nets dans un monde fluide et flou : le paradoxe du labyrinthe

Du ghetto subi au ghetto « choisi » ?

Pour répondre à l'invitation des organisateurs du colloque de discuter ici du « risque de ghetto dans la ville de demain », je propose d'analyser comment la conceptualisation, la production et la gestion actuelles des situations de ghettos pèsent sur ce que sera la ville de demain.

La conceptualisation du ghetto a connu un mouvement qui nous a amené, au cours du 20^e siècle, à reprendre le toponyme qui désignait les quartiers de Venise où les juifs furent requis de résider au 16^e siècle. Il s'agissait d'un enfermement légal et physique imposé par la société englobante à une de ses composantes. C'est en ce sens que fut opérée la première réappropriation scientifique puis politico-médiatique du terme, au sujet des espaces d'enclavement des Noirs dans les villes états-uniennes¹ (figure 1). Mais à partir de la dénonciation par certains chercheurs des « gated communities » dans les années 1980, la notion a été étendue à des situations d'auto-enfermement, voire à toute dynamique d'homogénéisation socio-économique², comme lorsqu'on parle de « ghettos de riches »³ (figure 2).

Les différentes conceptualisations ont en commun l'idée d'un enfermement, caractérisé essentiellement par des dispositifs de séparation physique (murs, grilles, portes, impasses) et juridique (définition de qui est ayant-droit ou non, « in » ou « out »), indépendamment de la question de savoir si cet enfermement est subi ou choisi. Mais soulignons que l'extension récente de la notion de ghetto aux situations d'auto-enfermement efface une dimension essentielle de l'acception historique, qui désignait une situation d'exception et un régime socio-spatial « extra-ordinaire » créés par une société mais qui ne s'appliquaient qu'à une partie stigmatisée de sa population.

¹ Sur le passage du ghetto juif au ghetto noir et ses implications dans la réflexion savante sur les rapports entre espace urbain, ethnicité et pauvreté, voir : Wacquant L., « Les deux visages du ghetto : construire un concept sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales* n°160, 2005, p.4-21.

² Voir par exemple : Capron G. (dir.), *Quand la ville se ferme. Quartiers résidentiels sécurisés*, Paris: Bréal (d'autre part), 2006 ; Capron G & Monnet J., "Habiter un ensemble résidentiel sécurisé dans les Amériques: l'enclavement est-il facteur de ségrégation?", in: Phuong Mai HUYNH (coord.), *Habitat et vie urbaine : changements dans les modes de vie*, La Défense : Plan Urbanisme Construction Architecture, 2006, p.171-187.

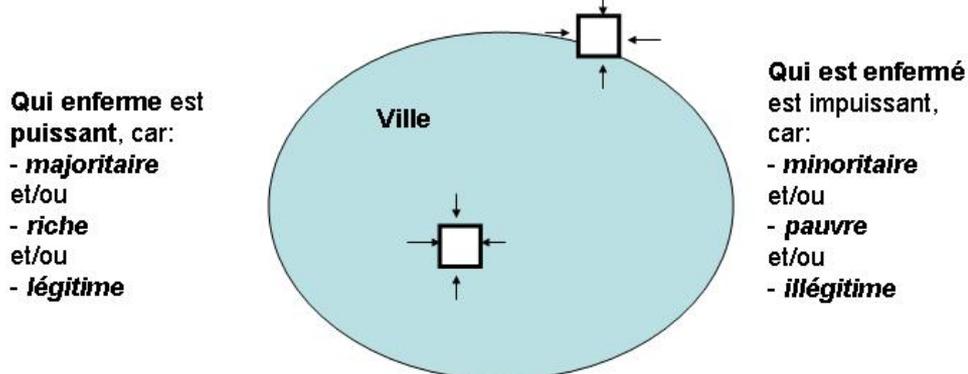
³ « Paris, ghetto de riches ? », *Capital.fr*, 19/01/2007

[<http://www.capital.fr/actualite/Default.asp?source=FI&numero=61617&Cat=IMM>], consulté le 06.VI.2008

Figure 1 :

Le ghetto ou l'enfermement imposé:

- 1) par des dispositifs de **contrainte légale** pesant sur des personnes appartenant à des catégories sociales juridiquement définies ←
- 2) par des **formes spatiales et architecturales** (murs, portes, impasses, etc.) qui isolent un fragment de la ville □
- 3) cet enfermement est le plus souvent **fondé et renforcé par des modalités d'exclusion économique et culturelle** (racisme, xénophobie...)

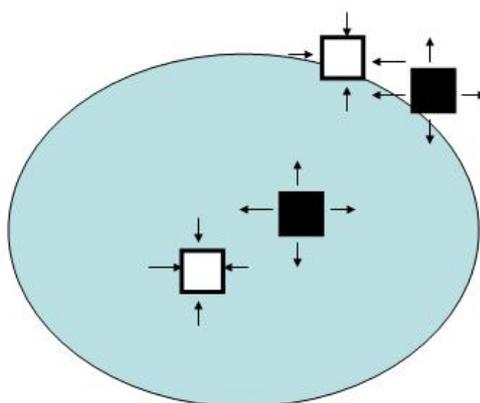


Le ghetto « historique » (enfermement des juifs ou des Noirs américains) est créé par un régime juridico-spatial d'**exception**, qui crée un cadre minoritaire à l'intérieur du cadre où règne la loi commune.

Figure 2 :

Le ghetto « de riches » ou l'auto-enfermement:

Qui s'enferme a les moyens économiques et légaux de s'extraire **par choix** du régime commun, de se doter de ses propres règles ■ →



Il s'agit de:

- se protéger d'un environnement urbain ressenti comme dangereux ou agressif?
- protéger « l'entre-soi » et/ou la valeur de sa propriété?

Jusqu'aux années 1980, le ghetto reste **extra-ordinaire**, caractéristique d'une minorité

En conséquence, quand on parle aujourd'hui de ghetto ou de ghettoïsation, sait-on encore précisément de quoi on parle ? Restreint-on la notion aux évolutions urbaines, politiques ou économiques qui enferment des populations dans de mauvaises conditions dont elles ne peuvent pas sortir ? L'ouvre-t-on aux dynamiques sociales qui poussent des populations minoritaires (riches, minorités ethno-culturelles ou sexuelles, etc.) à choisir ou entretenir leur enfermement ? Ou plus largement encore, est-il possible de l'étendre à toutes les situations d'homogénéisation/ fragmentation et d'évoquer le risque d'une ville tout entière faite de ghettos ? (figure 3)

La ville de demain héritera des ghettos que nous créons ou reproduisons aujourd'hui. Nous y verrons l'éventail complet des situations sociales: tant économiques (de l'extrême richesse à l'extrême pauvreté, du formel à l'informel) que culturelles (cosmopolitisme, multiethnicité, modes de vie électifs) et légales (citoyenneté complète pour les nationaux, restreinte pour les étrangers en situation régulière ou déniée aux sans-papiers). Il y aura des processus d'exclusion et de marginalisation, des logiques marchandes d'enfermement des plus pauvres dans des espaces de relégation où le marché immobilier leur donnera accès à des logements dégradés et dont ils ne pourront pas sortir pour aller ailleurs car ils n'auront pas accès aux emplois qui le leur permettraient. Il y aura des logiques d'auto-enfermement de la part de groupes qui arriveront à créer des espaces de contrôle de leur environnement matériel et de leur mode de vie.

Je mets cependant en garde contre un usage trop extensif du terme « ghetto ». En le généralisant par association à toutes les logiques de ségrégation, d'exclusion ou de fragmentation qui affecteraient les villes d'aujourd'hui et créeraient plus de distance (sociale autant que spatiale) entre les populations (différentes par les revenus, la culture, la formation, l'accès à la citoyenneté, etc.), on risque (aujourd'hui et pas demain !) de s'aveugler sur les différences. Celles-ci demeurent essentielles entre des populations qui sont victimes de la ghettoïsation, reléguées et marginalisées par des situations inextricables (du type sans-papier/sans-logis/sans-emploi) créées par le régime politique et économique dominant et souvent renforcées par le racisme ou la xénophobie, et des populations qui « choisiraient » (classes moyennes, retraités, etc.) de se mettre à distance des premières mais aussi les unes des autres.

Dans ce contexte, peut-on dire quelque chose de général sur le « risque de ghetto » ? Quelle inquiétude avons-nous aujourd'hui quand nous nous projetons vers la ville de demain ? Si l'inquiétude concerne la possibilité que tous les groupes sociaux se retrouvent enfermés dans des situations d'homogénéité socio-spatiale, en tant que géographe je dirai que les citoyens comme les urbanistes ont un problème d'échelle : l'homogénéité ne s'observe et ne s'observera qu'aux échelons les plus locaux, alors que la vie urbaine continuera de s'organiser à des échelles toujours plus métropolitaines et régionales, où la ville apparaîtra au moins aussi hétérogène qu'aujourd'hui (figure 4). Si l'inquiétude porte sur les situations d'exclusion subie, le défi de l'urbanisme demeurera celui du travail d'intégration pour éviter la concentration spatiale des populations défavorisées et pour offrir un meilleur accès aux services et à l'emploi.

Figure 3

Le risque de ghetto dans la ville de demain:

- 1) *extension* du ghetto subi (enfermement imposé) au ghetto choisi (auto-enfermement)?
- 2) *renforcement* de l'enfermement subi par l'auto-enfermement («*culture du ghetto*»)?
- 3) *généralisation* de l'auto-enfermement des plus riches aux plus pauvres, du nord au sud?



Du « ghetto de riches » et du régime d'exception (1830, Paris)...

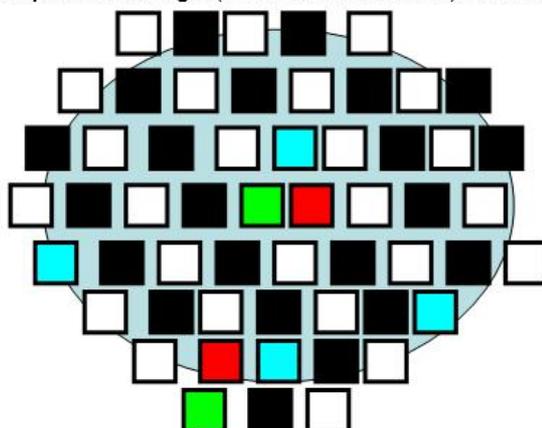
... à la « démocratisation » de l'auto-enfermement des classes moyennes (2000, Lima)



Figure 4 :

Le risque de ghetto dans la ville de demain:

- généralisation de l'enfermement, subi et choisi? Les *résidences sécurisées* ou les *bidonvilles* doivent-ils être considérés comme des ghettos? L'exception devient la règle?
- renforcement de *l'homogénéité à l'échelon inférieur* (proximité, entre-soi) et de *l'hétérogénéité aux échelons supérieurs* (ségrégation urbaine, fragmentation métropolitaine)? Triomphe du zonage (social et fonctionnel): *mono-spécialisation des espaces*?



Séparation des résidences par catégories socio-économiques  
 des emplois , des commerces  et des loisirs 

La crise de la représentation : l'inquiétude face à la ville fluide et floue

Mais on peut, en outre, comprendre cette inquiétude en d'autres termes. La sensibilité des chercheurs comme des urbanistes à tous les indices de la désagrégation sociale dont nous venons de parler, tout comme l'engouement de nombreux citadins pour des formes d'enfermement soutenues par une importante offre immobilière, me semblent l'indication d'une crise de représentation de la ville comme un tout concevable, appropriable et gérable d'un seul tenant.

L'extraordinaire urbanisation du 20^e siècle a produit des espaces urbains qui dépassent toutes les limites imaginables. Les agglomérations ont systématiquement dépassé les limites politico-administratives destinées à leur gestion. Les concentrations humaines ont systématiquement dépassé les seuils au-delà desquels était régulièrement annoncée la « mort de la ville ». Les théoriciens nous invitent à dépasser et remplacer la notion de ville par « l'urbain » (Choay) ou la « métropole » (Ascher), etc. Il semble théoriquement acquis que l'urbanisme a abandonné sa prétention holiste, voire totalitariste, à penser et produire la ville comme un tout. La ville a cessé d'être contenue dans des cadres stables et nets qui définissaient les périmètres de l'action, de la connaissance ou de la représentation politique ; l'imaginaire et l'expérience en font désormais une entité fluide et floue⁴.

Citadins comme urbanistes constatent que le milieu urbain échappe à leur maîtrise : il nous reste à réfléchir sur l'inquiétude que la reconnaissance de cette impuissance produit sur l'individu habitant la ville et sur les collectifs dont il fait partie. Le sentiment que nous n'avons pas la « maîtrise de la ville »⁵ n'est pas nouveau, mais il est devenu massif avec l'apogée du catastrophisme urbain dans les années 1980. J'interprète le discours catastrophiste comme l'expression d'un sentiment de trahison. La ville a représenté pendant des siècles, voire des millénaires, un programme civilisateur, au moins pour l'aire culturelle occidentale : civiliser, c'était urbaniser, et réciproquement. Or ce programme a été trahi au point que la ville a pu être (et est souvent encore) représentée comme l'inverse de la civilisation, le lieu du chaos et de la barbarie. Le comble, c'est que nos sociétés qui ont produit les villes telles qu'elles sont devenues, tendent à les extérioriser, à les objectiver comme des entités responsables d'avoir trahi le programme civilisateur⁶. Sur ces bases est né un sentiment anti-urbain qui a soutenu l'invention d'alternatives périurbaines ou suburbaines destinées à sauvegarder ce programme⁷. Mais malheureusement, les banlieues aussi ont été gagnées par le sentiment qu'y règne la barbarie...

⁴ Monnet J., « Pour une géographie du fluide et du flou », *La Géographie. Acta Geographica*, hors-série (n°1502 bis), 2001/II, p.89-94 ; Monnet J., "La ville comme OSSI (Objet Socio-Spatial Identifiable). Les catégories de l'expérience et de la connaissance de l'espace urbain", in: *L'urbanité dans les Amériques. Les processus d'identification socio-spatiale*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail (Villes & territoires), 2000, p.19-39.

⁵ Berque, A. (dir.), *La maîtrise de la ville : Urbanité française, urbanité nipponne*, Paris : presses de l'EHESS, 1994

⁶ Monnet, J. *La ville et son double. La parabole de Mexico*. Paris : Nathan, 1993 ; Monnet, J. « Villes-monstres et obsessions littéraires: Le Caire-Mexico », *Observatoire urbain du Caire contemporain* n°38, 1994, p.25-29 [<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00146195>].

⁷ Ghorra-Gobin, C., « Les villes, les banlieues et leurs représentations. L'invention de la banlieue américaine », p.101-109, in : CALENGE, Christian, LUSSAULT, Michel, & PAGAND, Bernard (dir.), *Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations*. Tours : Maison des sciences de la ville, 1997.

L'issue n'est donc plus dans la fuite. L'idée que l'on pouvait aller chercher « hors » de la ville des conditions de vie acceptables (la verdure, les faibles densités, la propriété individuelle, l'autonomie, la mise à distance du travail et des nuisances urbaines) a été rattrapée par l'impression que les citadins ont emmenés avec eux ce qu'ils ont fui... tout en augmentant les défis pour accéder à la mobilité, aux approvisionnements et aux services, tant en terme d'organisation de l'espace et des infrastructures qu'en termes de soutenabilité économique et énergétique. L'auto-enfermement de ceux qui en ont les moyens, comme l'enfermement de ceux qui ne peuvent s'en défendre, constituent-ils alors les moyens d'une « mise à distance » des nuisances imputées à la densité et à l'altérité, les formes architecturales se substituant ou s'ajoutant à la distance géométrique offerte par la périurbanisation ou la rurbanisation ?

Le paradoxe du labyrinthe : créer des obstacles pour s'abstraire des obstacles ?

On peut alors interpréter l'auto-enfermement comme une stratégie pour se retrancher d'un milieu urbain vécu comme inquiétant. Dans la métropole des individus (Bourdin), le citadin a le sentiment de ne pas avoir de prise sur son milieu de vie, tant en ce qui concerne les relations entre les personnes (sociabilité) et la garantie d'une bonne régulation publique de ces relations (sécurité), qu'en ce qui concerne les conditions matérielles d'existence (aléas des systèmes de transport, instabilité de l'emploi, difficultés de logement) ou l'environnement physique (pollution et nuisances diverses). Se retrancher s'expliquerait alors par le désir de reprendre le contrôle de son environnement immédiat, par le souhait de créer une sphère dans laquelle on reconstitue une capacité d'intervention et de maîtrise.

On observe alors le paradoxe du labyrinthe. Dans un environnement social et physique ressenti comme sans limites, confus, chaotique et aléatoire, la ville représentée comme un dédale en croissance perpétuelle réactualise le mythe du labyrinthe où l'on perd ses repères et sa capacité à s'orienter. Pour reprendre le contrôle tant de soi-même que de son environnement, l'auto-enfermement peut apparaître comme une solution (en tout cas vendue comme telle par les promoteurs immobiliers⁸) pour séparer la sphère d'action *finie* sur laquelle on renforce son contrôle (mouvements NIMBY, résidences sécurisées, centres commerciaux, parcs de loisirs...) et la sphère extérieure, la ville englobante et *infinie* sur laquelle on renonce à intervenir autrement qu'en allant y puiser des ressources (emploi, approvisionnement, tourisme, etc.). Le paradoxe, c'est que la peur du labyrinthe aboutit à renforcer le labyrinthe, en y créant des murs supplémentaires. En créant ces murs qui tentent d'internaliser les avantages et d'externaliser les inconvénients dans un contexte où l'autonomie est impossible, on crée de la dépendance (figures 5 et 6).

⁸ Thuillier G., *Les quartiers enclos : une mutation de l'urbanité ? Le cas de la région métropolitaine de Buenos Aires (Argentine)*, Thèse de doctorat de géographie de l'Université Toulouse-2 Le Mirail, déc. 2002

Figure 5 :



Qu'est-ce qui soutient la généralisation du risque de ghetto: l'égoïsme et l'autarcie?

On est mieux « chacun chez soi » (individualisme) ou « entre-soi » (communautarisme) ou « protégé » des nuisances urbaines (sécuritarisme)?

La ghettoïsation apparaît alors comme une « **régulation morphologique** » (Offner), **spontanée** (auto-construction), **pilotée par le marché** (offre immobilière) et/ou **dirigée par la mise en concurrence et la spécialisation des territoires** (zonage fonctionnaliste, compétition entre villes ou communes, sécessionisme et nimbysme...)

Mais elle est **insoutenable**: l'enfermement, dans un contexte où **l'autarcie est impossible** et où **l'interdépendance est généralisée**, engendre des dispositifs de **transgression formelle et informelle**

Figure 6 :

Le paradoxe du labyrinthe:
La ville comme milieu **fluide et flou**: sans limites et aux **repères socio-spatio-temporels confus** (ville 24/24, renouvellement du bâti, flexibilisation du travail, individuation des modes de vie, enchevêtrement des responsabilités...).

Sentiment de perte de la « maîtrise de la ville »: l'auto-enfermement comme moyen de **regagner le contrôle de son environnement** (régulation morphologique à l'échelon micro-local, sur lequel on peut exercer son contrôle en stabilisant les limites)

L'enfermement est contrebalancé par **l'interdépendance** (régulation fonctionnelle des marchés du travail et de l'approvisionnement à l'échelon métropolitain): nous devons continuer à **circuler dans le labyrinthe où nous érigeons de nouveaux murs** pour nous orienter et nous protéger



C'est pourquoi le risque de ghetto dans la ville de demain est limité, soit dans l'espace, soit dans le temps. Les ghettos durables (au sens premier du terme : ceux qui durent) resteront en nombre et extension limités, comme les espaces d'enfermement subi par les catégories les plus défavorisées d'une société. L'auto-enfermement quant à lui n'est pas durable, car s'il se généralise il tend à rendre insoutenables l'approvisionnement et le recours aux services urbains de ceux qui le choisissent, du fait de la multiplication des entraves à leur mobilité ou à celle de leurs fournisseurs..

Il n'est donc pas sûr qu'il faille réfléchir à la ville de demain en termes de risque de ghetto. Il me paraît plus utile d'y réfléchir en termes de maîtrise : quel urbanisme pouvons-nous concevoir qui donne à l'ensemble des acteurs (des usagers aux urbanistes et décideurs, en passant par les entreprises) le sentiment d'une maîtrise partagée du milieu dans lequel chacun essaye de réaliser ses projets ou de satisfaire ses besoins et aspirations ? La lutte contre le risque de ghetto me semble ainsi passer par l'élargissement et le partage de cette capacité de maîtrise et d'intervention : loin de laisser cette capacité seulement au libre jeu du marché, aux visions démiurgiques des urbanistes ou à la légitimité de l'autorité publique, il s'agit sans doute de (re)donner aux habitants le sentiment de leur capacité à maîtriser leur milieu de vie. Sinon, ils risquent de préférer le substitut de maîtrise que leur procure l'enfermement dans un ghetto...